

CAP Maçon

Formation inscrite au RNCP 35715




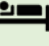
Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 29/06/2021

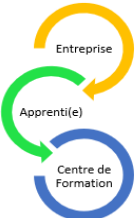



<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35715>



Le maçon est le premier à intervenir sur une construction. Il met en place les fondations des futurs immeubles, maisons individuelles et/ou bâtiments industriels. Il monte les structures porteuses sur lesquelles va s'appuyer la charpente et s'encastrent les portes et fenêtres. Le maçon peut également réaliser des travaux d'entretien, de réhabilitation et de restauration du bâti ancien.

→ PUBLIC CONCERNÉ	16-29 ans ou 15 ans et avoir finalisé une 3 ^e
→ OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des maçonneries brutes ou apparentes en blocs de béton, briques et moellons • Réaliser un coffrage et mettre en place des armatures • Réaliser des enduits horizontaux, verticaux et chapes
→ CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Être de nationalité française ou bien autorisé à travailler en France • Avoir suivi une 3^e de l'enseignement général ou spécifique • Être âgé de 16 à 29 ans à la date de signature du contrat, admission possible au-delà de 29 ans pour les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes reconnues travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise
→ DURÉE DU CONTRAT/ RYTHME ALTERNANCE	Formation sur 2 ans (840h) soit 1 semaine par mois au CFA (12 semaines/an) le reste en entreprise La durée de la formation peut être réduite à 6 mois ou augmentée à 3 ans selon le positionnement et les acquis antérieurs (décret n°2020-372 du 30/03/2020)
→ MODALITÉS ET DELAIS D'INSCRIPTION	Entretien individuel, réponse à l'issue de l'entretien Signature d'un contrat d'apprentissage
→ TYPE DIPLOME	Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale - Niveau 3
→ POURSUITES D'ÉTUDES	Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP). <ul style="list-style-type: none"> • En intégrant directement la 1^{ère} Bac Pro IPB (Intervention sur patrimoine bâti) du lycée Victorine Magne • Poursuite en mention complémentaire (MC) • Poursuite en brevet professionnel (BP) • Poursuite en BTS bâtiment
→ DÉBOUCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Maçon ou Façadier • Chef d'équipe • Chef de chantier (gros-œuvre) • Se mettre à son compte comme artisan en maçonnerie, dans ce cas, le BTS bâtiment est recommandé
→ LES ATOUTS DE LA FORMATION	Accompagnement à la recherche d'entreprise et mise en relation Enseignements transversaux, Technique de Recherche d'Emploi Expérience de plus de 150 ans dans la formation et l'insertion des jeunes.
→ SERVICES PRATIQUES	 Accessibilité aux personnes en situation de handicap  Accès au SELF  Ligne de bus Astro-bus, ligne SNCF  Sur place : internat éducatif pendant les semaines de regroupement, Possibilité de logement au Foyer Jeunes Travailleurs

CAP Maçon (en apprentissage)

<p>→ CONTENU DE LA FORMATION</p>	<p>Connaissances et acquisition de compétences professionnelles : Organiser et installer le poste de travail Réaliser des maçonneries brutes, apparentes, une chape, une souche de cheminée, un enduit traditionnel Poser des regards en respectant une pente Réaliser un conduit de fumée en boisseaux, une implantation de bâtiment simple, un mur en maçonnerie à joints minces, des coffrages simples, des châssis d'armature, des ouvrages en béton armé (poteau, poutre, linteau, etc.), des tracés d'un escalier droit Enseignement professionnel et technologique</p>	<p>Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelle : Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied (R408)</p> <p>Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles : Enseignement général : français, histoire/ géographie, éducation morale et civique, anglais, mathématiques, sciences, EPS, Prévention Santé Environnement</p>
<p>→ METHODES ET MOYENS MOBILISÉS</p>	<p>Rythme de l'alternance CFA / Entreprise</p>  <p>Enseignement en modularisation en digital Learning et présentiel</p> <p>Livret d'apprentissage Numérique</p>  <p>Livret de suivi Pédagogique</p>  <p>L'organisation de la Formation (Planning, cours, résultats, absences)</p> 	
<p>→ MODALITÉS D'ÉVALUATIONS</p>	<p>Un test de positionnement est effectué à chaque admission. Des évaluations d'acquis sont réalisées tout au long de l'année en enseignement professionnel et général (Quiz, travaux pratiques, suivi entreprise + auto-évaluation). L'inscription au CAP, diplôme de l'Education Nationale, se fera au travers de la validation de modules, de formations internes et de Contrôle en Cours de Formation (CCF). L'établissement est habilité centre d'examen par l'Education Nationale pour le CCF.</p>	

Le contrat

Conclu par écrit, signé par :

- L'apprenti et son représentant légal si celui-ci est mineur
- L'employeur

Période d'essai du contrat d'apprentissage : 45 jours sur les temps entreprises

Durée : 2 ans - Le contrat doit être signé avant l'intégration du jeune dans l'entreprise.

Les congés payés doivent être exclusivement pris pendant les périodes en entreprise

L'apprenti et l'entreprise

Le maître d'apprentissage ou le tuteur a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti des compétences correspondant au diplôme préparé.

L'apprenti effectue le travail qui lui est confié par l'employeur et respecte le règlement intérieur de l'entreprise.

Salaire

Un apprenti se forme en étant rémunéré par l'entreprise selon un pourcentage du SMIC allant de 40% à 80%. L'âge, l'ancienneté dans l'entreprise et sa progression dans le ou les cycles de déterminent les conditions du contrat d'apprentissage.

Aides Apprentis

Aides financières pour le transport, le permis B, le logement, carte étudiant des métiers.

Prime de 1er équipement financement OPCO, self et internat éducatif à tarifs préférentiels.

Tarifs

La formation est gratuite, elle est financée à 100% par les Opérateurs de Compétences (OPCO) des employeurs via le coût contrat.

**Vous souhaitez plus d'informations
Contactez-nous...**

Inscription et Renseignements

Accueil et secrétariat ouvert
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Marion LEROUX, Assistante pôle apprentissage

☎ 02 31 61 24 32 ou par mail à cfa.victorine-magne@apprentis-auteuil.org

Kathy GENSE, Coordinatrice pôle insertion

☎ 07 64 54 16 37 ou par mail à kathy.gense@apprentis-auteuil.org

Delphine BOUTIGNY, Coordinatrice handicap

☎ 06 11 61 43 70 ou par mail à delphine.boutigny@apprentis-auteuil.org



% Indicateurs de résultats

100%

Taux d'obtention du diplôme session 2023

5

Nombre d'inscrits session 2023

67%

Taux d'insertion professionnelle

